



Auxiliaire de Puériculture

Diplôme d'État de niveau 4 – RNCP 35832

Mise à jour le
19/07/2024

OBJECTIFS DE LA FORMATION

ÊTRE CAPABLE DE

- Réaliser des soins de confort, d'hygiène, assurer la sécurité et contribuer à la prise en charge globale de l'enfant de 0 à 18 ans
- Transmettre ses observations par écrit et à l'oral pour assurer la continuité des soins
- Soutenir et accompagner la parentalité
- Participer à la réalisation d'animations et d'activités dans les établissements d'accueil du jeune enfant
- Connaître et mettre en œuvre les protocoles d'hygiène
- Acquérir des capacités organisationnelles

PRÉREQUIS ET CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

- Être âgé de moins de 30 ans (sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap)
- Obtenir une promesse d'embauche et sous réserve du nombre de place disponible.

DURÉE DE LA FORMATION

- **Entre 12 et 18 mois** selon les écoles et le parcours du candidat.

DISPENSES ET ALLÈGEMENT DE LA FORMATION

- En fonction de certains parcours de formation préalablement suivis, les candidats peuvent bénéficier d'allègements ou dispenses de formation.

CONTENU DE LA FORMATION THÉORIQUE- 770H

- BLOC 1 - 196 H : Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale
- BLOC 2 - 266 H : Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration.



- BLOC 3 - 91 H Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants.
- BLOC 4 - 35 H : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention.
- BLOC 5 - 105 H : Travail en équipe pluriprofessionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques.
- BLOC 6 - 77 H : Suivi pédagogique individualisé des apprenants, accompagnement pédagogique individualisés et travaux personnels guidés.

CONTENU DE LA FORMATION PRATIQUE - 770H

- 22 semaines de formation pratique sur le terrain réparties selon le planning de formation, dont certaines périodes peuvent être chez l'employeur.
- Des stages de 5, 6 ou 7 semaines vers des publics différents sont obligatoires pour la certification au diplôme.

MÉTHODES MOBILISÉES

- Cours en présentiel et distanciel.
- Travaux dirigés.
- Travaux pratiques.
- Stages de pratiques professionnelles.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluations des compétences théoriques et pratiques tout au long de la formation.

POURSUITE D'ÉTUDES

- Vers les filières éducatives et sociales et sanitaires : DE EJE, DE Infirmier, DE Infirmier puériculteur..

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

- Le CFA accueille et accompagne les personnes en situation de handicap.
- Une référente handicap en Bourgogne : Stéphanie DE DEUS (07 88 89 38 64).
- Une référente handicap en Franche-Comté : Meriem BENAÏSSA (06 47 56 78 02)

COÛT DE LA FORMATION

- Gratuité pour les apprentis. Les coûts de formation sont pris en charge par les OPCO pour les employeurs du secteur privé. Pour les employeurs des trois fonctions publiques, devis sur demande

